

# Mise en tourisme du Col de l'Iseran

*Rencontre des Espaces Valléens - 24 Janvier 2019*



  
**HAUTE  
TARENTEISE**  
Communauté de Communes

*Avec le soutien de*



l'Europe  
**s'engage**  
sur  
le Massif Alpin

UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen de  
Développement Régional

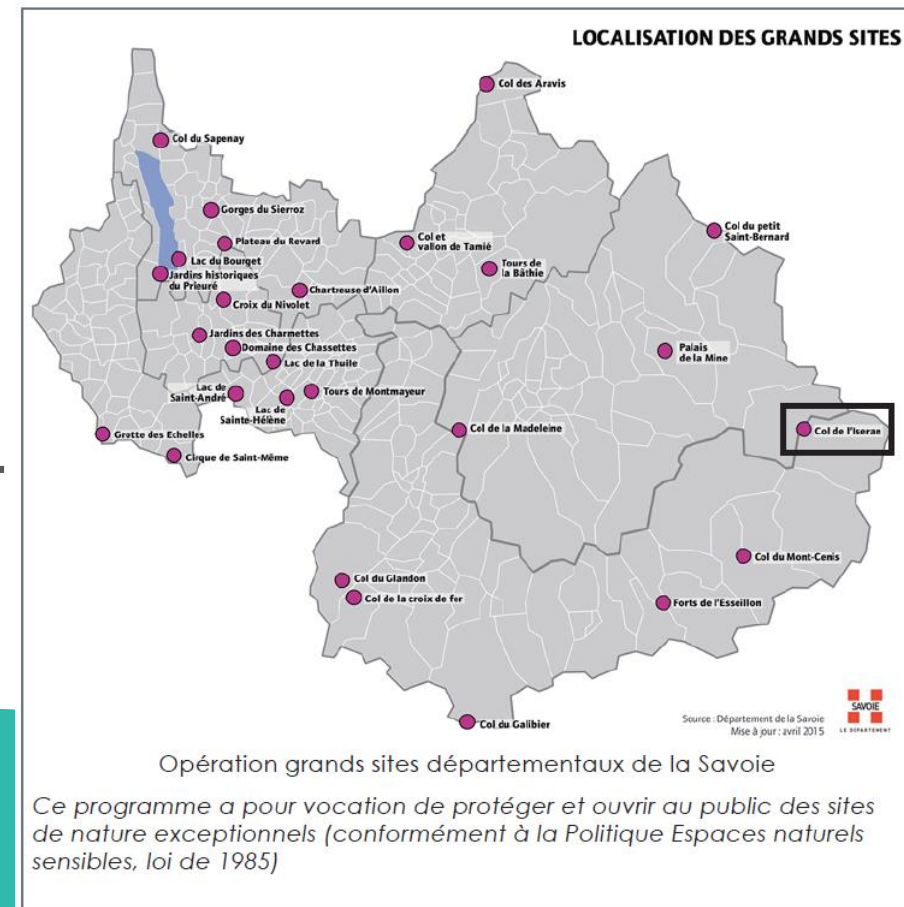
Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

SAVOIE  
LE DÉPARTEMENT

# Le Col de l'Iseran en chiffres

- Plus haut col routier des Alpes à 2770 m d'altitude
- Inauguration de la route du Col en Juillet 1937
- Site classé par décret de 1939
- Situation stratégique aux portes du Parc national de la Vanoise (1963)
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope créé en 2000
- 2 ZNIEFF : Alpages et pierriers (type I) et Massif de la Vanoise (type II)
- 1 territoire de passage : Route des Grandes Alpes, GR5, Tour de France...
- Fréquentation moyenne / jour : 700 véhicules et 200 vélos



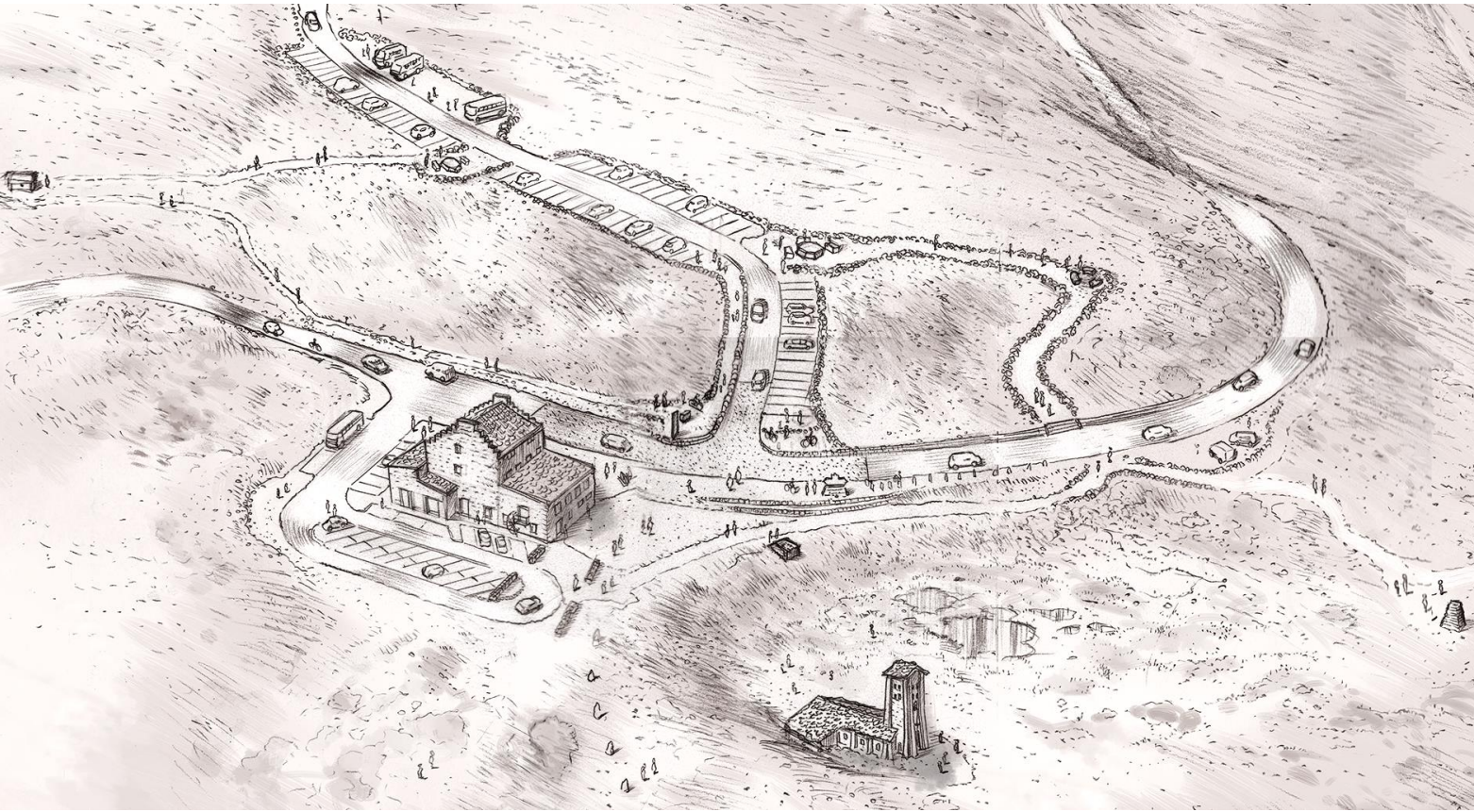
# Les motivations du projet

- Un site touristique emblématique
- Des équipements vétustes et inadaptés à la fréquentation touristique estivale
- Un besoin de canaliser les flux pour protéger et mettre en valeur le paysage et l'environnement
- Une volonté politique d'améliorer l'accueil pour inciter les gens à s'arrêter plus longtemps



*Avant / Après*

# L'esprit du projet



## Des objectifs multiples :

- Repérer le col et rendre le passage plus attractif
- Organiser les stationnements pour faciliter la revégétalisation
- Créer des cheminements piétons permettant de contempler le paysage
- Comprendre et protéger ce site exceptionnel grâce à des pupitres informatifs
- Se ressourcer et s'informer dans l'abri et le chalet-refuge

## Des défis à relever !

- Trouver le juste équilibre entre accueil du public et respect de la naturalité du site
- Limiter l'impact sur la flore de l'APPB et favoriser la reconquête végétale
- Utiliser des matériaux locaux et intégrer les contraintes climatiques dans les aménagements



# La construction du projet

- 2015 : relance de la réflexion sur la valorisation du Col de l'Iseran
- 2016 : études préliminaires, dossiers administratifs et test de réorganisation du site avec comptages pour adapter le projet
- 2017 : début de la 1ère phase de travaux de requalification paysagère et environnementale du Col de l'Iseran > cheminements piétons et stationnements véhicules et vélos
- 2018 : poursuite des aménagements dont réalisation des réseaux d'eau pour les sanitaires, pose du mobilier et travail sur la signalétique
- 2019 : fin des aménagements, pose de la signalétique, début des travaux d'extension pour la création de sanitaires publics



# La prise en compte des mesures de protection

- **Site classé** : autorisations spéciales de travaux relevant du Préfet de Département ou du Ministre selon les types de travaux
  - + permis d'aménager
  - + déclarations préalables de travaux
  - + étude d'impact et évaluation des incidences Natura 2000
  - + passage en CDNPS Paysage
- **APPB** interdit de modifier la végétation ou son substrat d'une quelconque manière, sauf exceptions > dossier d'incidences soumis à l'avis de la CDNPS Nature



*Tamisage, Tri manuel des pierres, Etrépage, Mise en défens*



# *Communauté de Communes de Haute Tarentaise*

Sandrine CLAIR, Chargée de mission tourisme

04 79 41 51 46 / 06 30 53 33 23

[tourisme@hautetarentaise.fr](mailto:tourisme@hautetarentaise.fr)



[contact@hautetarentaise.fr](mailto:contact@hautetarentaise.fr) / [www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr) / Facebook : Haute Tarentaise Communauté de Communes